

VISITE MÉDICALE THC

Par Profil supprimé Postée le 28/02/2017 20:12

Bonjour à tous , j'ai une petite question à vous posez et j aimerais vraiment avoir une réponse par des vrais professionnels... ou des gens qui savent vraiment de quoi ils parlent !
J'ai actuellement 27 ans ,
Depuis l'âge de mes 17 ans je fume des joints.. à hauteur de 1 petit joint par jour , le soir ,
Cependant depuis janvier 2017 j'ai arrêté.. j'ai juste été tenté ce week end et j'ai tirer 5 lattes sur un joint d'un ami lors d'une soiree arrosé..
j'ai une visite médicale à effectuer le 01 Avril pour mon futur travail..
Donc ma question était si je risque d'être positif à la THC lors de mon test urinaire ..
il me reste exactement 30 jours avant de passer ma visite médicale ..

Merci d'avance
Cordialement

Mise en ligne le 02/03/2017

Bonjour,

Le THC est détectable dans les urines pendant 5 jours en cas de consommation occasionnelle, et jusqu'à 70 jours en cas de consommation régulière. Vous fumiez un joint par jour, ce qui équivaut à une consommation régulière.

Afin de savoir où vous en êtes, vous pouvez réaliser à votre initiative un test de dépistage en demandant une prescription à votre médecin traitant.

Pour d'autres informations, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité